



**COMMISSAIRE
À L'ÉTHIQUE ET À
LA DÉONTOLOGIE**

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification du membre de l'Assemblée nationale

Nom :	Pierre Dufour
Circonscription :	Abitibi-Est

Déclaration au commissaire

Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :

Date de réception :	9 novembre 2018
Nom du donateur :	Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Deux billets pour assister au 75 ^e congrès de l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue
Circonstances de la réception :	Invitation faite au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs à participer au 75 ^e congrès de l'AFAT

Date de la déclaration	4 décembre 2018
-------------------------------	-----------------